

DEPARTEMENT de L'ISERE
Service Départemental RIM - Restauration des terrains en Montagnes
42, Av. Marcelin BERTHELOT - 38100 GRENOBLE - tél: 22.21.54
Direction Départementale de l'Agriculture
42, Av. Marcelin BERTHELOT - 38100 GRENOBLE - tél: 09.41.09
Direction Départementale de l'Équipement
9, Quai CREQUI - 38000 GRENOBLE - tél: 47.74.18

RISQUES NATURELS
commune de **SAINT CHRISTOPHE en OISAINS**
Plan complémentaire au plan approuvé le 04.08.1977

LEGENDE

INONDATIONS

1₁ Zone submersible de fond de vallée - Construction réglementée
1₂ Zone inondable par ruissellement sur versant - Construction autorisée sous conditions
2 Zone marécageuse - Construction autorisée sous conditions

CRUES TORRENTIELLES

3 Zone de débordement des torrents - Construction interdite (sauf conditions particulières)
4 Zone d'instabilité du lit - Construction interdite

GLISSEMENTS de TERRAINS

5₁ Glissements importants - Construction interdite
5₂ Glissements de faible ampleur - Construction autorisée sous conditions

AVALANCHES-ÉBOULEMENTS

6₁ Zone dangereuse - Construction interdite
6₂ Zone de moindre risque - Construction autorisée sous conditions

EFFONDEMENTS

7 Zone d'effondrements - Construction réglementée

NOTA : Construction réglementée = interdite ou autorisée sous conditions suivant le cas.

Geologue: **Liliane BESSON**
Dessinateur:

Etabli 05 1985
Modifié 1985
Approuvé 1985

ECHELLE
1 / 10000

